

La Présidente de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L 613-1 et L 712-2,
  - D 612-1 à D 612-18 relatifs à l'inscription des étudiants dans les universités,
  - D 613-6, D 613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
  - D 613-38 à D 613-50 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur,
  - D 612-32, D 643-59 à D 643-62-6 relatifs au diplôme universitaire de technologie ,
- Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,
- Vu l'arrêté du 15 avril 2022 portant définition des programmes nationaux de la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » et abrogeant l'arrêté du 3 août 2005 modifié relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur,
- Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer le DUT dans la (les) spécialité(s) mentionnées ci-dessous,
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle,
- Vu l'arrêté du 27 mai 2021 relatif aux programmes nationaux de la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie »,
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la Présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022,
- Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 13 décembre 2022 fixant les capacités d'accueil en Bachelor Universitaire de Technologie (BUT),

## ARRÊTE

### Article 1 :

Sur proposition du directeur de l'IUT, sont nommés pour l'année 2022/2023 en tant que membres du jury d'admission en 1<sup>ère</sup> année de Bachelor Universitaire de Technologie pour l'année 2023/2024, constituant la commission d'examen des vœux conformément à l'article D 612-1-13 du Code de l'éducation, composé selon les dispositions de l'article 17 de l'arrêté du 6 décembre 2019 précité :

Madame Annie DARY-MOUROT, Directrice de l'IUT Nancy-Brabois, Présidente  
Madame Isabelle BECKER, Directrice adjointe de l'IUT Nancy-Brabois  
Madame Viviane RENAUDIN, Directrice adjointe de l'IUT Nancy-Brabois

### **Pour les spécialités GENIE BIOLOGIQUE AGRO-ALIMENTAIRE**

Représentants des enseignants et enseignants chercheurs :

- MILLA Sylvain, Maître de conférences, Chef de département
- MEISS Helmut, Maître de conférences
- PERRIN Clarisse, Maître de conférences
- GENAY Magalie, Maître de conférences

## **Pour les spécialités GENIE BIOLOGIQUE DE SANTE**

Représentants des enseignants et enseignants chercheurs :

- CAILLIEZ-GRIMAL Catherine, Maître de conférences, Chef de département
- GULBERTI Sandrine, Maître de conférences
- MICLO Laurent, Professeur des Universités

Représentant(s) des milieux professionnels:

- SCHMITT Anne, Cadre Diététicienne, Institut de Cancérologie de Lorraine
- CHARIF Naceur, Ingénieur d'étude UL Laboratoire IMoPA

## **Pour les spécialités GENIE CHIMIQUE GENIE DES PROCEDES**

Représentants des enseignants et enseignants chercheurs :

- APPERT-COLLIN Jean-Christophe, Maître de conférences, Chef de département
- CHARVET Augustin, Maître de conférences
- FOUCAUT Jean-Yves, Professeur Agrégé

Représentant(s) des milieux professionnels:

- SEGUIN Jean-Yves, Chargé d'Etudes Solvay

## **Pour les spécialités GENIE ELECTRIQUE & INFORMATIQUE INDUSTRIELLE**

Représentants des enseignants et enseignants chercheurs :

- JOLY Franck, Professeur Agrégé, Chef de département
- CHAXEL Frédéric, Maître de conférences
- FLOER Cécile, Maître de conférences

Représentant(s) des milieux professionnels:

- TAINGLAND Xavier, Responsable Technique, INEO ITE
- PERRIN Stéphane, Directeur Production et Maintenance, LC Nancy

## **Pour les spécialités RESEAUX & TELECOMMUNICATIONS**

Représentants des enseignants et enseignants chercheurs :

- MORARESCU Constantin, Professeur des Universités, Chef de département
- THOMASSIN Magalie, Maître de conférences

Représentant(s) des milieux professionnels:

- LANGLOIS Jean-Luc, Soutien métier National, ORANGE SA

## **Pour les spécialités GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE**

Représentants des enseignants et enseignants chercheurs :

- HALTER Jean-Christophe, Professeur certifié, Chef du département
- DAVID Nicolas, Maître de conférences

Représentant(s) des milieux professionnels:

- BRESSON Pierre, auto-entrepreneur

#### **Pour les spécialités QUALITE, LOGISTIQUE, INDUSTRIELLE ET ORGANISATION**

Représentants des enseignants et enseignants chercheurs :

- BICKING Frédérique, Maître de conférences, Chef du département
- VOISIN Alexandre, Maître de conférences
- DEEB Salah, Professeur Agrégé

Représentant(s) des milieux professionnels:

- GENAY Aline, Chargée de mission appui à l'organisation, Conseil départemental de Meurthe et Moselle

#### **Pour les spécialités GENIE CIVIL-CONSTRUCTION DURABLE**

Représentants des enseignants et enseignants chercheurs :

- HOLTZ Emmanuel, Professeur de Lycée Professionnel, Chef du département
- MERANGER Fabrice, Professeur certifié
- BIEWERS Gérard, Professeur certifié

Représentant(s) des milieux professionnels:

- FOUGERON Jérôme, Directeur Grand Est OPPBTP
- LARTISANT Thierry, Directeur Industrie COLAS NORD EST

Cette commission définit les modalités et les critères d'examen des candidatures et propose au président de l'université les réponses à faire aux candidats. Lorsque le nombre de candidatures excède les capacités d'accueil de la formation à la date de confirmation des vœux prévue par le calendrier mentionné à l'article D 612-1-2, elle ordonne également les candidatures.

#### Article 2 :

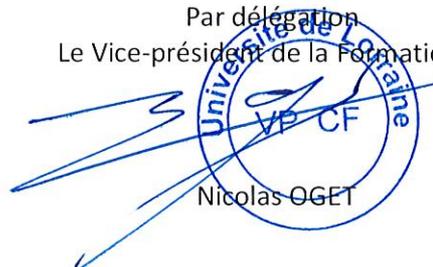
La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

#### Article 3 :

La Directrice de l'IUT Nancy Brabois, Madame Annie DARY-MOUROT, est chargée de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 5 janvier 2023

Pour la Présidente  
Par délégalion  
Le Vice-président de la Formation



Nicolas OGET

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :